



## Rendez-vous salarial 2019 encore un rendez-vous manqué

**Le gouvernement poursuit sa politique de gel de la rémunération des agents publics en refusant toute mesure générale alors que l'inflation est de retour (2% sur un an). Il creuse ainsi un peu plus les inégalités. Depuis un an, aucune de ses décisions n'aura été positive pour les agents qui pourtant s'investissent au service de notre pays. L'UNSA regrette cette obstination qui paraît aujourd'hui de plus en plus idéologique.**

Plus de 50% des agents publics ont une faible rémunération et ce sont eux qui seront les plus touchés. L'UNSA considère que les employeurs publics ne peuvent pas ignorer leurs difficultés. C'est pourquoi l'UNSA a demandé au gouvernement une seconde réunion en octobre.

**L'UNSA acte les deux seules mesures annoncées mais qui ne constituent en aucune façon la mesure générale qu'elle souhaitait.**

- **L'assouplissement du CET** permettra à certains agents de mieux monétiser leurs jours stockés. Cependant cette mesure ne concerne qu'une partie des agents publics. Elle apparaît particulièrement injuste pour toutes celles et tous ceux qui n'ont pas pu ouvrir de CET, et notamment les agents qui exercent à temps partiel. Elle ne participe pas non plus à la lutte contre les inégalités hommes-femmes, au contraire elle les renforce, alors même que le gouvernement a fait de l'égalité professionnelle une grande cause nationale.
- **La réaffirmation de l'application du protocole PPCR**, négocié avec le précédent gouvernement et mis entre parenthèse pour un an, améliorera effectivement les carrières de tous les titulaires. Les 11 milliards que représente cette annonce s'étaleront sur la durée du quinquennat mais ne concerneront pas les agents contractuels qui restent dans «l'angle mort». Plusieurs métiers bénéficieront des mesures PPCR dès 2019. Ainsi les métiers de la filière sociale de catégorie B passeront en catégorie A, le 1<sup>er</sup> février 2019.

**Quant à la revalorisation de certains frais de mission, bien qu'indispensable et attendue depuis 10 ans, elle avait été décidée en octobre 2017 et ne constitue en aucun cas une mesure salariale.** De plus, elle aura une portée limitée à l'actualisation de quelques taux.

Pour l'UNSA, ce rendez-vous salarial est à l'image du dialogue social actuel, un rendez-vous manqué. **L'UNSA appelle le gouvernement à reconnaître réellement tous les agents publics et à ne pas s'en tenir à des déclarations de façade, grâce à une amélioration de leur rémunération pour l'année 2019.**



UNSA Défense  
78 et 80 rue Vaneau  
75007 PARIS  
Tel : 01 42 22 37 02  
[Unsa.defense@orange.fr](mailto:Unsa.defense@orange.fr)  
[portail-unsaintraderf.gouv.fr](http://portail-unsaintraderf.gouv.fr)  
[www.unsadefense.com](http://www.unsadefense.com)  
[@UNSADefense](https://twitter.com/UNSADefense)



**Tout le monde  
a droit à l'UNSA**